

Avis du Conseil environnemental et social sur la « Politique Égalité des chances » de l'Université Paris Dauphine - PSL

1^{er} février 2024

PREAMBULE

En septembre 2023, le président de l'Université Paris Dauphine - PSL et le vice-président en charge de la formation et de la vie étudiante ont invité les membres du Conseil environnemental et social à apporter une contribution à la formalisation d'une politique Égalité des chances de l'établissement.

Cette politique se dessine à partir du programme Égalité des chances, mis en place en 2009. Mais elle couvre également tout un ensemble d'initiatives plus ou moins localisées, rarement connectées entre elles, qui contribuent à réduire les inégalités des chances en matière d'accès et de réussite dans les filières sélectives de l'enseignement supérieur français.

Attachés à réduire ces inégalités des chances, les membres du Conseil environnemental et social (CES) de l'Université Paris Dauphine - PSL ont conduit, au cours de l'automne 2023, une réflexion visant à la fois à donner du sens et de la cohérence à cet ensemble de dispositifs et initiatives.

Trois objectifs intermédiaires ont structuré les échanges lors des ateliers du CES :

- Proposer une définition de l'objet même de la politique Égalité des chances de l'établissement ;
- Cartographier les actions susceptibles de favoriser l'égalité des chances ;
- Définir les indicateurs qui pourraient composer un tableau de bord afin de permettre le suivi et le pilotage de la politique Égalité des chances.

Les membres du Conseil environnemental et social considèrent ce travail comme une première étape et souhaitent prolonger leurs délibérations afin d'identifier des initiatives possibles, des évolutions souhaitables, et de repérer des domaines sur lesquels des financements, un accompagnement, des partenariats pourraient être ciblés ou renforcés.

CONSTATS

Selon le principe d'égalité des chances, « les résultats atteints par une personne au cours de sa vie dans différentes dimensions (économiques, sociales et politiques) doivent être indépendants de son milieu d'origine (genre, race, lieu de naissance, origines familiales, groupe social,

etc.) »¹. Favoriser l'égalité des chances, c'est faire tout ce qui est possible pour que tous les individus disposent des mêmes chances, des mêmes opportunités de développement social, indépendamment de leur origine sociale, de leur sexe, des moyens financiers de leurs parents, de leur lieu d'habitation, de leur origine ethnique, de leur orientation sexuelle ou d'un éventuel handicap.

Par sa polysémie, ce principe peut renvoyer à des actions visant à donner les mêmes chances à tous et toutes, permettant à chacun et chacune de concourir dans les mêmes conditions que les autres, indépendamment des situations et en fonction du seul mérite scolaire, comme à des actions cherchant à compenser les inégalités d'accès aux filières sélectives de l'enseignement supérieur et les inégalités de réussite qui ne seraient pas dues au seul mérite scolaire. Ces différentes actions peuvent se combiner dans le cadre d'une politique visant à réduire les différents facteurs d'inégalité des chances à l'entrée et dans le déroulement des études à l'Université Paris Dauphine-PSL.

*

L'Université Paris Dauphine-PSL a été labellisée Développement Durable & Responsabilité Sociétale en septembre 2020 pour une durée de 4 ans et candidate au renouvellement de ce label en 2024. Un des axes du label concerne la politique sociale de l'établissement avec une variable stratégique relative à la mise en place d'une politique d'égalité des chances pour les apprenant·es. Le périmètre est large tant en termes de missions (préparer la venue de futurs apprenant·es quels que soient leurs profils, développer des conditions d'études/formations favorables à leur réussite, favoriser leur réussite professionnelle) que de publics, notamment les étudiants en situation de handicap et les étudiants internationaux.

Créé en 2009, le programme Égalité des chances, soutenu par la Fondation Dauphine, vise à promouvoir une diversité sociale et géographique des étudiantes et étudiants intégrant l'Université Paris Dauphine-PSL. Le programme a pour objectifs de sensibiliser les lycéennes et lycéens aux enjeux de l'enseignement supérieur, d'encourager l'ambition des élèves volontaires et de consolider leurs connaissances. Une fois admis à Dauphine, les étudiantes et étudiants bénéficient d'un accompagnement renforcé pour mettre en place les conditions nécessaires à leur réussite. En quelques chiffres, en 2023, 45 lycées partenaires, 2 000 lycéennes et lycéens sensibilisés, 1 600 heures de renforcement dans les lycées, 76 admissions en L1 et au total 655 inscrits depuis 2019.

Par ailleurs, l'Institut Pratique du Journalisme a été la première grande école de journalisme à s'engager dans une politique de diversité et d'égalité des chances dès 2003, conscient de l'importance du rôle social des journalistes et de l'importance de la représentation de ceux-ci dans les médias français. L'IPJ est signataire de la Charte de la Diversité depuis 2013 et sa politique globale pour la promotion de la diversité et la lutte contre les discriminations associant étroitement toutes les parties, salarié·es, étudiant·es et médias, s'est vu reconnaître par le label Diversité de l'AFNOR en 2014 puis confirmé en 2018 et 2022.

¹ Cling J.-P. et al., 2006, « L'égalité des chances : un nouveau défi pour le développement ? », *L'Économie politique*, vol. 30, n°2, p. 21-40.

D'autres initiatives et actions relevées par les membres du Conseil environnemental et social peuvent être destinées à réduire une forme d'inégalité particulière. D'autres encore ont une vocation plus transversale. Dans l'ensemble, les dispositifs et actions qui participent des efforts de l'établissement en matière de réduction des inégalités des chances poursuivent six objectifs généraux :

- Lutter contre les inégalités des chances liées au milieu social d'origine
- Développer la diversité géographique et territoriale
- Favoriser l'égalité femmes-hommes
- Permettre la réussite des étudiantes et étudiants en situation de handicap
- Favoriser l'accueil et l'intégration des étudiantes et étudiants en exil
- Lutter contre les discriminations LGBT+

PROPOSITIONS

Partageant ces constats, les membres du Conseil environnemental et social de l'Université Paris Dauphine - PSL ont identifié trois objectifs opérationnels, qui se déclinent en sept propositions d'action.

Objectif opérationnel 1 : Adosser la politique « Égalité des chances » de l'établissement à une cartographie des actions et des parties prenantes

Les échanges au sein du CES ont permis d'identifier tout un ensemble d'initiatives et de programmes, portés par des services et collectifs divers et poursuivant des objectifs différents, qui participent de fait aux efforts de l'établissement pour réduire les inégalités des chances.

Ces initiatives et programmes peuvent être rassemblés autour de trois grands axes qui devraient être ceux autour desquels se définit la politique Égalité des chances de l'Université Paris Dauphine - PSL :

1. Favoriser l'ouverture sociale de l'Université Paris Dauphine - PSL
2. Développer des conditions d'études favorables à la réussite de tous et toutes
3. Développer la sensibilisation, la formation et la recherche sur les enjeux d'inégalités sociales, de discriminations et de diversité culturelle et sociale

C'est selon ces trois axes qu'a été organisée la cartographie des actions et des parties prenantes que les membres du Conseil environnemental et social ont élaborée. Cette cartographie, présentée en annexe du présent avis, doit désormais servir de support au pilotage et au suivi de la politique « Égalité des chances ».

Action 1 : *Adopter la cartographie des actions et des parties prenantes comme document support de la politique « Égalité des chances »*

À travers cette cartographie des actions et des parties prenantes, les membres du Conseil environnemental et social ont souhaité identifier l'ensemble des parties prenantes de la politique Égalité des chances. Une telle cartographie peut remplir différentes fonctions.

Elle peut d'abord servir à mettre en cohérence les différentes initiatives et d'assurer une coordination de l'ensemble des dispositifs, ainsi que des personnes qui en ont la responsabilité.

Elle doit également permettre de suivre, et au besoin accompagner, dans la durée les initiatives qui y sont recensées.

En dressant le périmètre des actions engagées, cette cartographie peut aussi être utile pour repérer d'éventuelles lacunes ou fragilités, en fonction des objectifs de la politique Égalité des chances.

Enfin, elle implique d'assurer une concertation régulière avec l'ensemble des personnes et services qui y sont identifiés.

Action 2 : *Actualiser chaque année la cartographie des actions et des parties prenantes*

Cet instrument cartographique n'est utile que s'il est régulièrement actualisé. Il convient donc de se donner les moyens d'y intégrer régulièrement de nouvelles initiatives.

Les membres du Conseil environnemental et social souhaitent que cette actualisation régulière s'opère avec l'appui du Conseil environnemental et social. À cette fin, la cartographie des actions et parties prenantes devrait faire l'objet d'une discussion en CES une fois par an.

Objectif opérationnel 2 : Suivre et évaluer la mise en œuvre de la politique Égalité des chances

Les membres du Conseil environnemental et social ont discuté de la forme que pourrait prendre les indicateurs de la politique Égalité des chances de l'Université Paris Dauphine - PSL. Le choix a été fait de privilégier un tableau de bord incluant un large ensemble d'indicateurs, plutôt que quelques indicateurs composites. Ce tableau de bord a été conçu dans l'objectif d'en faire un instrument de pilotage et d'évaluation de la politique Égalité des chances. Partant des données suivies dans le cadre du programme Égalité des chances, il s'est agi d'enrichir ces données et d'élargir à un ensemble plus large d'indicateurs, de moyens et de résultats.

Action 3 : *Mettre en place un tableau de bord de la politique Égalité des chances.*

Le tableau de bord de la politique Égalité des chances pourrait se composer d'indicateurs de moyens et d'indicateurs de résultats.

Indicateurs de moyens

Ces indicateurs de moyens pourraient reprendre les principales catégories de la cartographie des actions et des parties prenantes, soit :

- Pour le programme Égalité des chances :
 - nombre de lycéens sensibilisés (estimation)
 - nombre de lycées partenaires
 - nombre d'heures de cours de renforcement dans les lycées
 - nombre de lycéens inscrits en cours de renforcement (estimation)
 - nombre parrains/marraines inscrit·es par année, dont enseignants-chercheurs / dont étudiants
 - nombre d'heures de tutorat et d'étudiants tutorés
 - nombre d'étudiants coachés
 - nombre d'alumni impliqués (présents aux journées découvertes + soirée d'échanges)
- Nombre d'étudiant·es boursier·es [éventuellement distingué·es selon les seuils des bourses CROUS]
- Nombre d'étudiant·es inscrit·es dans les DU Passerelle
- Nombre d'étudiant·es en exil accueilli·es dans les formations LMD
- Pour la mission Handicap :
 - nombre d'étudiant·es accompagné·es, par année d'étude
 - nombre d'étudiant·es bénéficiant d'aménagement
 - nombre d'aides humaines / d'aides techniques / d'aménagement de temps d'examen
 - nombre d'actions de communication
- Répartition des étudiant·es selon leur mode de logement (famille, logement indépendant, logement résidences Dauphine, CROUS) via Apogée
- Nombre d'étudiant·es ayant bénéficié d'une aide sociale d'urgence

Certaines données sont centralisées, donc relativement facile à traiter. D'autres supposent un travail de reporting des services concernés, comme par exemple pour le logement ou l'aide sociale d'urgence.

Les membres du Conseil environnemental et social suggèrent que ces indicateurs de moyens incluent également les moyens humains en appui de ces dispositifs, en termes d'équivalent temps plein.

Indicateurs de résultats

Ces indicateurs peuvent eux-mêmes être répartis en trois catégories : indicateurs de candidature/sélection ; indicateurs de réussite ; indicateurs d'accès.

1. Indicateurs de candidature/sélection

Pour l'entrée en L1 :

- % de boursiers parmi les candidatures finalisées / les candidatures classées / les inscrits
- % de « Égalité des chances » parmi les candidatures finalisées / les candidatures classées / les inscrits
- % de femmes parmi les candidatures finalisées / les candidatures classées / les inscrits
- Une variable liée à l'IPS des établissements du secondaire dans lesquels les candidat·es ont préparé le baccalauréat [via un appariement avec les bases d'information de l'Éducation nationale]
- Une variable liée au département des établissements du secondaire dans lesquels les candidat·es ont préparé le baccalauréat [cette variable pourrait éventuellement utiliser une catégorisation des départements en fonction de leur degré d'urbanisation]

Pour l'entrée en M1, en distinguant éventuellement selon les mentions :

- % de femmes parmi les candidatures finalisées / les candidatures classées / les inscrits, en distinguant LSO et MIDO
- Une variable liée à l'IPS des établissements du secondaire dans lesquels les candidat·es ont préparé le baccalauréat [via un appariement avec les bases d'information de l'Éducation nationale]
- Une variable liée au département des établissements du secondaire dans lesquels les candidat·es ont préparé le baccalauréat [cette variable pourrait éventuellement utiliser une catégorisation des départements en fonction de leur degré d'urbanisation]

2. Indicateurs de réussite

Pour chaque année d'études, en distinguant les départements de formation :

- effectif et taux de réussite des boursiers [en distinguant deux ou trois catégories parmi les boursiers, en fonction de l'échelon]
- effectif et taux de réussite des « Égalité des chances »
- effectif et taux de réussite des femmes
- effectif et taux de réussite des hommes
- effectif et taux de réussite des DU Passerelle
- effectif et taux de réussite en fonction des PCS du parent ¹

3. Indicateurs d'accès

Le tableau de bord pourrait s'enrichir d'indicateurs portant sur l'accès des étudiantes et étudiants à un certain nombre de dispositifs proposés par l'Université Paris Dauphine - PSL, l'objectif étant de mesurer des différences d'accès en fonction des variables suivantes :

² La part de non-renseignement de cette information est d'environ 10 %. 90 % des inscrit·es renseignent la PCS d'au moins un parent.

femmes / hommes ; boursiers / non-boursiers ; issues du programme Égalité des chances / autres ; professions et catégories socioprofessionnelles des parents.

Les dispositifs concernés pourraient être : l'année de césure, le semestre à l'étranger, la bonification de l'engagement étudiant, les résidences universitaires.

***Action 4** : Expérimenter le tableau de bord et l'adapter au besoin.*

Les membres du Conseil environnemental et social souhaitent suivre la mise en place du tableau de bord et ses éventuels ajustements. Pour ce faire, une présentation des données issues de ce tableau de bord devrait être faite lors de la réunion plénière du Conseil environnemental et social du 6 juin 2024.

***Action 5** : Établir et communiquer un bilan annuel.*

Une fois l'instrument stabilisé, les membres du Conseil environnemental et social suggèrent qu'un bilan rassemblant l'ensemble de ces données soit établi chaque année. Ce bilan doit faire l'objet d'une présentation au Conseil de la Formation et de la Vie Étudiante.

Les membres du Conseil environnemental et social souhaitent également être régulièrement tenus informés de ce bilan.

Objectif opérationnel 3 : Approfondir l'analyse des facteurs d'inégalités des chances

Les discussions au sein du Conseil environnemental et social ont visé à proposer des instruments pour la politique Égalité des chances. Elles ont permis d'éprouver le besoin d'approfondir l'analyse des facteurs d'inégalités des chances.

***Action 6** : Prolonger les délibérations du Conseil environnemental et social sur les orientations et les dispositifs de la politique Égalité des chances de l'établissement*

À la suite de la présentation, le 6 juin 2024, des données issues du tableau de bord suggéré dans le présent avis (voir *supra*, Action 3), le Conseil environnemental et social est susceptible de prolonger les délibérations sur la politique Égalité des chances de l'Université Paris Dauphine - PSL, dans l'objectif de formuler des propositions concernant les orientations et le contenu de cette politique. Ces délibérations pourraient être destinées à analyser pourquoi tel ou tel objectif n'est pas atteint.

Action 7 : Initier des études ponctuelles approfondies.

Les délibérations du Conseil environnemental et social ont fait ressortir le besoin de réaliser des études ponctuelles approfondies sur certains enjeux d'égalité des chances. Trois sujets ont été évoqués au cours des discussions :

- un diagnostic sur la situation des étudiant·es de l'Université Paris Dauphine - PSL au regard du logement ;
- une analyse de la contribution effective des formations en alternance à l'égalité des chances. Il s'agirait d'interroger le caractère socialement inclusif de l'alternance, en général et à Dauphine en particulier.
- une réflexion sur la possibilité de mettre en place des indicateurs de réussite pour les étudiant·es en situation de handicap. Sur un plan administratif, la donnée disponible concerne des « aménagements », sans information sur le motif de ces aménagements, et en particulier son caractère provisoire ou durable, voire permanent. Cela introduit beaucoup de biais quand il s'agit de mesurer le taux de réussite des étudiant·es en situation de handicap.

*

L'ensemble des actions proposées dans cet avis doivent être pilotées par l'équipe RSU, en collaboration étroite avec notamment la Direction à l'aide au pilotage et la Direction de la formation et de la vie étudiante, et plus largement l'ensemble des parties prenantes identifiées dans la cartographie.

Les différents conseils centraux de l'Université et les instances de représentation du personnel seront informés et consultés en fonction de leurs prérogatives respectives.

Un premier bilan de ces actions sera présenté et discuté au sein du Conseil environnemental et social au cours de l'année 2024-2025.

Politique Égalité des chances de l'Université Paris Dauphine - PSL

Cartographie des actions et des parties prenantes

Proposition du Conseil environnemental et social, 1^{er} février 2024

Annexée à l'avis du CES sur la politique « Égalité des chances » de l'Université Paris Dauphine

Selon le principe d'égalité des chances, « les résultats atteints par une personne au cours de sa vie dans différentes dimensions (économiques, sociales et politiques) doivent être indépendants de son milieu d'origine (genre, race, lieu de naissance, origines familiales, groupe social, etc.) »³. Favoriser l'égalité des chances, c'est faire tout ce qui est possible pour que tous les individus disposent des mêmes chances, des mêmes opportunités de développement social, indépendamment de leur origine sociale, de leur sexe, des moyens financiers de leurs parents, de leur lieu d'habitation, de leur origine ethnique, de leur orientation sexuelle ou d'un éventuel handicap.

Par sa polysémie, ce principe peut renvoyer à des actions visant à donner les mêmes chances à tous et toutes, permettant à chacun et chacune de concourir dans les mêmes conditions que les autres, indépendamment des situations et en fonction du seul mérite scolaire, comme à des actions cherchant à compenser les inégalités d'accès aux filières sélectives de l'enseignement supérieur et les inégalités de réussite qui ne seraient pas dues au seul mérite scolaire. Ces différentes actions peuvent se combiner dans le cadre d'une politique visant à réduire les différents facteurs d'inégalité des chances à l'entrée et dans le déroulement des études à l'Université Paris Dauphine-PSL.

L'Université Paris Dauphine-PSL a été labellisée Développement Durable & Responsabilité Sociétale en septembre 2020 pour une durée de 4 ans et candidate au renouvellement de ce label en 2024. Un des axes du label concerne la politique sociale de l'établissement avec une variable stratégique relative à la mise en place d'une politique d'égalité des chances pour les apprenant·es. Le périmètre est large tant en termes de missions (préparer la venue de futurs apprenant·es quels que soient leurs profils, développer des conditions d'études/formations favorables à leur réussite, favoriser leur réussite professionnelle) que de publics, notamment les étudiants en situation de handicap et les étudiants internationaux.

Créé en 2009, le programme Égalité des chances, soutenu par la Fondation Dauphine, vise à promouvoir une diversité sociale et géographique des étudiantes et étudiants intégrant l'Université Paris Dauphine-PSL. Le programme a pour objectifs de sensibiliser les lycéennes et lycéens aux enjeux de l'enseignement supérieur, d'encourager l'ambition des élèves volontaires et de consolider leurs connaissances. Une fois admis à Dauphine, les étudiantes et

³ Cling J.-P. et al., 2006, « L'égalité des chances : un nouveau défi pour le développement ? », *L'Économie politique*, vol. 30, n°2, p. 21-40.

étudiants bénéficient d'un accompagnement renforcé pour mettre en place les conditions nécessaires à leur réussite. En quelques chiffres, en 2023, 45 lycées partenaires, 2 000 lycéennes et lycéens sensibilisés, 1 600 heures de renforcement dans les lycées, 76 admissions en L1 et au total 655 inscrits depuis 2019.

Par ailleurs, l'Institut Pratique du Journalisme a été la première grande école de journalisme à s'engager dans une politique de diversité et d'égalité des chances dès 2003, conscient de l'importance du rôle social des journalistes et de l'importance de la représentation de ceux-ci dans les médias français. L'IPJ est signataire de la Charte de la Diversité depuis 2013 et sa politique globale pour la promotion de la diversité et la lutte contre les discriminations associant étroitement toutes les parties, salarié·es, étudiant·es et médias, s'est vu reconnaître par le label Diversité de l'AFNOR en 2014 puis confirmé en 2018 et 2022.

Prolongeant ces initiatives et programmes, l'Université Paris Dauphine - PSL déploie sa politique en faveur de l'égalité des chances selon 3 axes :

4. Favoriser l'ouverture sociale de l'Université Paris Dauphine - PSL
5. Développer des conditions d'études favorables à la réussite de tous et toutes
6. Développer la sensibilisation, la formation et la recherche sur les enjeux d'inégalités sociales, de discriminations et de diversité culturelle et sociale

Certains dispositifs et certaines actions peuvent être destinés à réduire une forme d'inégalité particulière. D'autres ont une vocation plus transversale. Dans les tableaux qui suivent, la colonne de droite situe ces dispositifs et ces actions au regard des différentes priorités de la politique Égalité des chances de l'Université Paris Dauphine-PSL, selon la nomenclature suivante :

- | | |
|--|----|
| - Lutter contre les inégalités des chances liées au milieu social d'origine | IS |
| - Développer la diversité géographique et territoriale | IT |
| - Favoriser l'égalité femmes-hommes | FH |
| - Permettre la réussite des étudiantes et étudiants en situation de handicap | HA |
| - Favoriser l'accueil et l'intégration des étudiantes et étudiants en exil | EX |
| - Lutter contre les discriminations LGBT+ | LG |

Axe 1 : Favoriser l'ouverture sociale de l'Université Paris Dauphine - PSL

Actions/Dispositifs	Parties prenantes	Priorités
- Programme Égalité des chances https://dauphine.psl.eu/programme-egalite-des-chances https://www.fondation-dauphine.fr/egalite-des-chances	Équipe du programme Égalité des chances Lycées partenaires (n=45) Fondation Dauphine Les Cordées de la réussite / PSL	IS IT
- Préparation gratuite aux écoles de journalisme pour les étudiantes boursières et étudiants boursiers (partenariat)	Association La Chance – Pour la diversité dans les médias	IS
- Partenariats pour lutter contre les freins psychologiques et culturels (autocensure, stéréotypes de genre, sentiment d'efficacité des élèves...) et les inégalités d'accès à l'information	Équipe RSU Associations partenaires de Dauphine-PSL (Des Territoires aux Grandes Écoles, NQT...)	IS IT
- Sensibilisation des commissions de recrutement aux biais cognitifs	Départements LSO et IPJ	IS
- DU Passerelle https://dauphine.psl.eu/formations/diplomes-universite/passerelle	Équipe DU Passerelle Association étudiante Fleur de Bitume Réseau MEnS (Migrants dans l'Enseignement Supérieur)	EX
- Accueil d'étudiantes et étudiants en exil dans les formations LMD	Référent·e Exil (en projet) Copil Exil (en projet)	EX
- Prépa Talents (Classe préparatoire « Talents du service public ») https://insp.gouv.fr/prepas-talents	Responsables pédagogiques de la Préparation aux concours administratifs (Mention Politiques publiques)	IS
- Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures - PSL (50 % d'étudiant·es boursier·es)	Responsables pédagogiques du CPES-PSL	IS

- | | | |
|---|--|----------|
| - « Après-midis des lycéennes »
https://www.ceremade.dauphine.fr/fr/actualites/apres-midi-des-lyceennes-dauphine.html | Enseignants-chercheurs du Ceremade | FH |
| - Programme « chiche » de l'INRIA
https://chiche-snt.fr | Enseignants-chercheurs du Lamsade, en binôme femme-homme | FH |
| - Stages de 3 ^e accueillis au Ceremade et au Lamsade (n=10 à 15)
Ciblage : plateforme « Viens voir mon taf » en direction des élèves de l'éducation prioritaire ; bienveillance particulière pour les candidatures de jeunes filles | UMR Ceremade et Lamsade | IS
FH |

Axe 2 : Développer des conditions d'études favorables à la réussite de tous et toutes

Actions/Dispositifs	Parties prenantes	Priorités
- Programme Égalité des chances https://dauphine.psl.eu/programme-egalite-des-chances https://www.fondation-dauphine.fr/egalite-des-chances	Équipe du programme Égalité des chances Fondation Dauphine	IS
- Mission Handicap https://dauphine.psl.eu/vie-de-campus/sante-social-handicap/accueil-et-accompagnement-des-etudiants-en-situation-de-handicap	Chargé·e de mission handicap, DFVE	HA
- Schéma directeur pluriannuel handicap (SDPH) Accueil et accompagnement jusqu'à l'insertion professionnelle ; accessibilité du campus et du numérique ;	Mission Handicap	HA
- Plan d'action pour l'engagement LGBT+ de l'Université Paris Dauphine-PSL 2023-2024	Référent·es LGBT RSU	LG
- Cellule de veille sur les discriminations, les violences sexistes et sexuelles et le bizutage https://dauphine.psl.eu/fileadmin/mediatheque/rsu/Presentation_Cellule-de-veille_Dauphine.pdf	Référent·e Égalité et lutte contre les discriminations	FH LG IS
- Tutorat en licence	Départements de formation	IS
- Soutien financier <ul style="list-style-type: none"> • Progressivité des droits d'inscription • Exonérations pour les boursiers et les boursières, les étudiant·es en exil 	DFVE Fondation Dauphine Resp. pédagogique PCA	IS EX

<ul style="list-style-type: none"> • Commission d'aide sociale https://my.dauphine.fr/page/vie-pratique/aides-bourses-et-financement-de-mes-etudes • Bourses de mobilité internationale sur critères sociaux et d'excellence, financées par la Fondation Dauphine • Bourses pour étudiantes et étudiants de la « Prépa Talents » 		
- Accompagnement social et administratif	DFVE	IS
<ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'orientation pour les étudiant·es en exil • Tutorat et coaching – Prépa Talents 	RSU Équipe pédagogique de la PCA	EX
- Politique du logement	CROUS Fondation Dauphine DFVE	IS IT EX
- Santé	DFVE Fondation Santé des Étudiants de France	IS
<ul style="list-style-type: none"> • Programme D.Passe https://dauphine.psl.eu/d-passe • Service de santé étudiante PSL https://psl.eu/vie-de-campus/services-etudiants/le-service-sante-etudiante 		
- Formations en alternance https://dauphine.psl.eu/formations/alternance	Départements de formation Responsables de formation Tuteurs et tutrices en entreprise	IS
- Aide à la recherche de stage	DFVE - Career Center	IS IT
- Bachelor Sport et Management	DFVE Tony Parker Academy, Saint-Ouen	IS
- Mentorat pour doctorant·es au Lamsade	Membres du Lamsade	IS

Axe 3 : Développer la sensibilisation, la formation et la recherche sur les enjeux d'inégalités sociales, de discriminations et de diversité culturelle et sociale

Actions/Dispositifs	Parties prenantes	Priorités
<p>- Sensibilisation/formation des étudiant·es aux enjeux d'inégalités et de discriminations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des cours en L3 Sciences sociales, M1 et M2 Affaires internationales et développement, M1 et M2 Politiques publiques... • À l'IPJ : Sensibilisation aux stéréotypes dans les médias ; Travaux pédagogiques sur les préjugés s'attachant à certains territoires et réalisation de reportages • Dans le cadre du SDPH : diffusion de guides et supports pour accompagner les associations dans la mise en accessibilité des événements associatifs ; renforcement de la semaine de sensibilisation « Handi'cap sur Dauphine » (organisée lors de la SEEPH) 	<p>Enseignant·es-chercheur·es Mission Handicap</p>	Toutes
<p>- Initiatives étudiantes et alumni</p>	<p>Associations étudiantes, dont : Dauphine Solidarité Handicap, Fleur de Bitume, Les Simone Les Mutin.e.s Club Transition écologique et sociale de Dauphine-Alumni</p>	Toutes
<p>- Sensibilisation du personnel aux enjeux d'inégalités et de discriminations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre de formation continue • Journée d'accueil des nouveaux personnels • Événements, conférences, séminaire (dont séminaire AGIR) • Sensibilisation aux biais cognitifs lors des recrutements (cf. label HRS4R) 	<p>École interne PSL DRH RSU</p>	Toutes

- Comité parité

<https://www.ceremade.dauphine.fr/fr/presentation/comites/comite-parite.html>

Ceremade

FH

- Recherches conduites à Dauphine-PSL

- Dans les laboratoires
- [Chaire Femmes et Science](#)

Laboratoires de recherche
Fondation

Toutes